

ARCHERY CANADA / TIR À L'ARC CANADA
Assemblée générale annuelle de 2015
Canad Inns Destination Centre Polo Park
Winnipeg, Manitoba
Jeudi 6 août 2015, à 19 h 00, heure du centre

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS :

Conseil d'administration :

Allan Wills, Président	Robert Tataryn, V-P, Finances et Administration
William Currie, V-P, Marketing et Communications	Trina Snooks, V-P, Développement
Jude Hooey, V-P du programme 3D	Hugh Macdonald, Administrateur rep. les athlètes
Scott Ogilvie, directeur administratif	

Excusé : Alec Denys, V-P, Haute Performance

Représentants des associations provinciales et territoriales:

Gael Marchand, Yukon Archery	Sonia Schina, BCAA (CB)
Tricia Oshiro, Archery Alberta	Mike Kupchanko, SAA (SK)
Walter Potrebka, ABAM (MB)	Glenn Gudgeon, Tir à l'arc Québec
Julie Murphy, Archery New Brunswick	Rob Laprade, AANS (NÉ)
Duncan Crawford, PEIAA (IPÉ)	

Excusé : Peter Garrett, OAA (ON)

Adhérents de Tir à l'arc Canada :

Lee Hart, SK	Rick Scammell, CB
Joyce Hart, SK	Marc Gagnon, QC
Madison Hart, SK	Lorna Boily, QC
Ken Saulnier, NS	Lucie Filion, AB
Bob Pannell, SK	Stanley Janecek, ON
Roger Garrod, MB	Kateri Vrakking, ON
Rene Schaub, AB	Pauline Schaub, AB
Jay Lyon, MB	Seán Gleeson, NÉ
Gil Segovia, SAA	

Autres:

Ryan Van Berkel, directeur administratif, ABAM (MB)
Christine Robertson, gestionnaire des finances et coordonnatrice de la haute performance, Tir à l'arc Canada

1.0 Ouverture de la réunion et allocution par le président, et appel des délégués

- À 19 h 00, le président A. Wills souhaite la bienvenue aux membres, qui sont les représentants des associations provinciales et territoriales. On fait l'appel de toutes les associations provinciales et territoriales. Les membres présents sont indiqués ci-dessus.
- La réunion a pour but d'informer les associations provinciales et territoriales membres et les nombreux adhérents de Tir à l'arc Canada des activités de l'année qui vient de s'écouler.
- L'assemblée a lieu conformément aux règles d'Industrie Canada, et à ce titre, son ordre du jour est très spécifique.
- Les membres ayant le droit de vote sont les associations provinciales et territoriales membres. Chacune d'entre elles dispose d'une (1) voix. Chaque membre a une carte de vote pour son délégué.
- A. Wills prie les participants de respecter une minute de silence en mémoire des membres de Tir à l'arc Canada qui nous ont quittés au cours de l'année.
- A. Wills demande aux membres du conseil d'administration de se présenter.
- A. Will indique que Jay Lyon a remporté une médaille de bronze aux Jeux panaméricains de Toronto de 2015, et il le félicite au nom de tous. Tous ceux qui assistent à l'AGA lui font une ovation bien méritée.

2.0 Approbation de l'ordre du jour

MOTION #AGA2015-01 : Qu'on approuve l'ordre du jour de l'AGA de Tir à l'arc Canada de 2015, tel que modifié.
 Proposée par : ABAM – W. Potrebka Appuyée par : Tir à l'arc Québec – G. Gudgeon Adoptée

3.0 Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) de Tir à l'arc Canada de 2014 qui a eu lieu à Lac La Biche, Alberta, le jeudi 7 août 2014

- A. Wills renvoie tous les participants au procès-verbal de l'AGA de 2014, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015 a été distribué par courriel, avant l'AGA de 2015, aux associations provinciales et territoriales membres. Des copies imprimées de ce rapport annuel ont également été distribuées à tous les participants à l'AGA de 2015.
- A. Wills demande une motion d'accepter le procès-verbal de l'AGA de 2014 de Tir à l'arc Canada.

MOTION #AGA2015-02: Qu'on accepte le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2014 de Tir à l'arc Canada qui a eu lieu à Lac La Biche, Alberta, le jeudi 7 août 2014.
 Proposée par : AANS – R. Laprade Appuyée par : SAA – S. Schina Adoptée

4.0 Questions découlant du procès-verbal de l'AGA de 2014

- Aucune question ne découle du procès-verbal.

NOTA : Pour consulter le procès-verbal de l'AGA de 2014, les rapports annuels de 2015, et les lauréats des prix annuels de Tir à l'arc Canada de 2015, consultez le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015, affiché sur le site Web de Tir à l'arc Canada à l'adresse suivante : <http://www.archerycanada.ca/en/annual-reports/1850-2015-annual-report>

5.0 Rapports des membres du conseil d'administration

5.1 Président et Vice-président international – Allan Wills

- A. Wills renvoie les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Il expose les faits saillants de son rapport. Aucune question n'est posée.

5.2 Vice-président des finances et de l'administration – Robert Tataryn

- R. Tataryn renvoie les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Il expose les faits saillants de son rapport. Il précise que la situation financière de Tir à l'arc Canada est très bonne. Très bientôt, une nouvelle section sur les dons sera ajoutée au site Web de Tir à l'arc Canada. Aucune question n'est posée.

5.3 Vice-président de la haute performance et président du comité de haute performance - Alec Denys

- A. Wills indique qu'Alec Denys ne peut pas participer à l'AGA parce qu'il prépare les Jeux para panaméricains qui vont commencer le 9 août. A. Wills renvoie les membres et adhérents au rapport de haute performance, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.

5.4 Vice-présidente du programme 3D, et présidente du comité de tir à l'arc 3D –Jude Hooey

- J. Hooey envoie les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Elle ajoute que le Championnat canadien 3D en plein air de 2015 a été très bien organisé et couronné de succès. Elle remercie les bénévoles des quatre clubs hôtes de la région de Carberry, et remercie tout particulièrement Aaron Bull, président du comité organisateur hôte. Aucune question n'est posée.

5.5 Vice-présidente du développement – Trina Snooks

- T. Snooks renvoie les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Elle fait oralement un bref résumé des faits saillants de son rapport. Aucune question n'est posée.

5.6 Vice-président du marketing et des communications – William Currie

- W. Currie renvoie les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Il n'a rien à ajouter à son rapport. Aucune question n'est posée.

5.7 Administrateur représentant les athlètes - Hugh MacDonald

- H. MacDonald renvoie les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Il n'a rien à ajouter à son rapport. Il accorde la reconnaissance qui leur est due aux athlètes suivants : Jay Lyon, pour sa médaille de bronze aux Jeux panaméricains; Kateri Vrakking, pour sa performance aux Jeux panaméricains; et Crispin Duenas, pour sa performance au Championnat du monde de 2015 où il a assuré une place de quota au Canada pour les Jeux olympiques de Rio de 2016. Aucune question n'est posée.

6.0 Rapports du directeur administratif - Scott Ogilvie

- S. Ogilvie expose les faits saillants de son rapport. Aucune question n'est posée.

7.0 Rapports des membres (associations provinciales et territoriales)

- D'ouest en est : YK, BC, AB, SK, MB, ON, QC, NB, NÉ, IPÉ

- 7.1 Yukon (Yukon Archery) – Gael Marchand :** G. marchand donne un bref rapport verbal des activités entreprises par la Yukon Archery. Aucune question n'est posée.
- 7.2 Colombie-Britannique(BCAA)– Sonia Schina :** S. Schina n'a rien à ajouter au rapport de la BCAA, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.
- 7.3 Alberta(Archery Alberta) – Tricia Oshiro:** T. Oshiro n'a rien à ajouter au rapport de Archery Alberta, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.
- 7.4 Saskatchewan (SAA) – Mike Kupchanko:** M. Kupchank on'a rien à ajouter au rapport de la SAA, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.
- 7.5 Manitoba(ABAM)– Walter Potrebka:** W. Potrebka n'a rien à ajouter au rapport de la ABAM, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.
- 7.6 Ontario (OAA)- Peter Garrett :** A. Wills indique que ni Peter Garrett, ni un représentant désigné de la OAA, ne peuvent participer à l'AGA. A. Wills renvoie les membres et adhérents au rapport de la OAA, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.
- 7.7 Québec (Tir à l'arc Québec) – Glenn Gudgeon:** G. Gudgeon n'a rien à ajouter au rapport de Tir à l'arc Québec, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.
- 7.8 Nouveau-Brunswick (ANB) – Julie Murphy :** J. Murphy n'a rien à ajouter au rapport de la ANB, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.
- 7.9 Nouvelle-Écosse (AANS) - Robert Laprade :** R. Laprade n'a rien à ajouter au rapport de la AANS, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.
- 7.10 Île-du-Prince-Édouard (PEIAA) – Duncan Crawford:** D. Crawford distribue des copies de son rapport. Il fait verbalement un bref résumé des faits saillants de son rapport. Aucune question n'est posée. Le rapport de la PEIAA figure dans le présent procès-verbal, à l'Annexe 1.

8.0 Rapports des présidents des comités

8.1 Comité de certification des entraîneurs– Bruce Savage : A. Wills indique que B. Savage ne peut pas assister à la réunion. S. Ogilvie renvoie tous les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.

8.2 Comité des juges– Bob Pannell : B. Pannell renvoie tous les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Il annonce que Rene Schaub et Michel Joseph ont récemment été accrédités par la World Archery à titre de juges continentaux. B. Pannell les en félicite. Aucune question n'est posée.

8.3 Comité des règlements– Roger Garrod : R. Garrod renvoie tous les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Il ajoute que la World Archery a récemment affiché sur son site Web la version française des divers changements apportés au Livre de règlements de la World Archery. Par conséquent, nous allons très bientôt commencer une mise à jour du livre de règlements de Tir à l'arc Canada.

8.4 Comité de haute performance– Alec Denys : Voir le rapport du vice-président de la haute performance, tel que présenté au point 5.3 de l'ordre du jour.

8.5 Comité 3D– Jude Hooley : Voir le rapport de la vice-présidente des programmes 3D, tel que présenté au point 5.4 de l'ordre du jour.

9.0 Rapports des représentants et coordonnateurs de programmes

9.1 Comité de haute performance

9.1.1 Représentant des athlètes (valides) – Hugh MacDonald : Voir le rapport de l'administrateur représentant les athlètes, tel que présenté au point 5.7 de l'ordre du jour.

9.1.2 Représentant des athlètes (para-tir à l'arc) – Kevin Evans : A. Wills indique que K. Evans ne peut pas assister à la réunion parce qu'il se prépare à participer aux Jeux para panaméricains qui vont commencer le 9 août. A. Wills renvoie tous les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.

9.1.3 Entraîneure nationale d'arc recourbé – Joan McDonald : A. Wills indique que J. McDonald est très malade, et qu'elle n'a donc pas élaboré de rapport. Au nom des membres, A. Wills souhaite à J. McDonald un prompt et complet rétablissement.

9.1.4 Coordonnateur du programme de para-tir à l'arc – Ryan Van Berkel : R. Van Berkel fait un bref rapport verbal. Les Jeux para panaméricains vont commencer le 9 août. Les mêmes athlètes vont participer au Championnat du monde de para-tir à l'arc qui aura lieu à Donaueschingen, en Allemagne, du 23 au 30 août.

9.1.5 Coordonnateur du programme des jeunes -Marc Gagnon : Voir le rapport qui figure dans le présent procès-verbal, à l'Annexe 2.

9.1.6 Coordonnatrice du programme de contrôle et d'éducation sur le dopage - Nancy Littke : A. Wills indique que N. Littke ne peut pas assister à la réunion parce qu'elle se prépare à participer aux Jeux para panaméricains à titre de gérante de l'équipe. A. Wills renvoie tous les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.

9.1.7 Coordonnateur du programme d'équipement – Murray Peacock : A. Wills indique que M. Peacock ne peut pas assister à la réunion. A. Wills renvoie tous les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.

9.2 Programme du tournoi postal

9.2.1 Coordonnateur du programme du tournoi postal en salle – Gil Segovia : G. Segoviarenvoie les membres et adhérents à son rapport qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Il n'y a rien à ajouter. Aucune question n'est posée.

9.2.2 Coordonnateur du programme du tournoi postal en plein air – Darcy Dean : A. Wills indique que D. Dean ne peut pas assister à la réunion. A. Wills renvoie tous les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.

9.3 Coordonnatrice du MICA canadien –Lynne Durward : A. Wills indique que L. Durward ne peut pas assister à la réunion. A. Wills renvoie tous les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.

9.4 Coordonnatrice du Championnat canadien régional en salle – Ashley Tanner : A. Wills indique que A. Tanner ne peut pas assister à la réunion. A. Wills renvoie tous les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.

9.5 Coordonnatrice des records canadiens - Christiane Murphy : A. Wills indique que C. Murphy ne peut pas assister à la réunion. A. Wills renvoie tous les membres et adhérents à son rapport, qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Aucune question n'est posée.

9.6 Coordonnatrice des épinglettes de la World Archery – Sonia Schina: Sonia Schina renvoie les membres et adhérents à son rapport qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Elle ajoute qu'elle accueillerait avec plaisir les suggestions des membres et adhérents sur la manière de faire la promotion du programme des épinglettes. Veuillez envoyer vos suggestions à Sonia Schina à l'adresse suivante : ac-wa-pins@hotmail.com et à Scott Ogilvie à information@archerycanada.ca .Aucune question n'est posée.

9.7 Webmestre – Al Wills : A. Wills renvoie les membres et adhérents à son rapport qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015. Il expose les faits saillants de son rapport. Aucune question n'est posée.

9.8. Adhésions - Laura Kiraly (membre du personnel, à temps partiel, de Tir à l'arc Canada) - S. Ogilvie renvoie les membres et adhérents au rapport (daté du 23 juillet 2015) qui figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015.

MOTION #AGA2015-03: Que lesrapports soient approuvés tels que soumis et (ou) présentés.		
Proposée par : ABAM – W. Potrebka	Appuyée par : BCAA – S. Schina	Adoptée

10.0 Rapport de la Fondation canadienne de tir à l'arc- Robert Tataryn / Alan Wills :

R. Tataryn et A. Wills font un rapport verbal sur le statut de la Fondation canadienne de tir à l'arc. On peut consulter de plus amples informations sur le site Web de la Fondation à l'adresse suivante:

<http://www.archerycanada.ca/en/administration/foundation>

- R. Tataryn rapporte que le compte de la Fondation se monte actuellement à 140000 \$. Cette somme est présentement déposée dans un compte de la RBC au nom de la Fédération canadienne des archers Inc. La totalité de ce montant est dans un compte d'épargne qui ne génère que des intérêts. Aucun investissement dans des titres ou valeurs n'a encore été fait, parce qu'aucun compte d'investissement n'a encore été ouvert.

Les membres fondateurs de la Fondation sont les suivants : Ghislain Arsenault, Al Wills, Bob Tataryn, Don Lohnes, Roger Murray, Alain Gravel etCharleneParlee.

- La Fondation est une entité distincte qui fonctionne sans aucun lien de dépendance avec Tir à l'arc Canada. Pour l'instant, le bureau national de Tir à l'arc Canada joue le rôle de «banquier» pour les dons reçus, et il émet des reçus pour fins d'impôt quand les donateurs le demandent.

- Les dons à la Fondation peuvent être effectués pour n'importe quel motif. Le montant de chaque don demeure confidentiel. On peut se procurer un formulaire de don sur le site Web de Tir à l'arc Canada à l'adresse suivante :

http://www.archerycanada.ca/images/stories/FCA/Foundation/Foundation-Donation%20Form_ENG.doc

- Une des fonctions de la Fondation est de tenir à jour un Livre du souvenir qui honore nos archers et les bâtisseurs du tir à l'arc qui nous ont quitté. Quand quelqu'un fait un don, on avisera les familles de l'être cher honoré (mais sans dévoiler le montant du don), et on le note dans le Livre du souvenir. Ce Livre du souvenir contient la liste de tous les donateurs, et on peut le consulter sur le site Web de Tir à l'arc Canada à l'adresse suivante :

<http://www.archerycanada.ca/en/component/content/article/1107>

- Une contribution annuelle correspondant à un (1) dollar par adhérent est faite chaque année fiscale à la Fondation.

- R. Tataryn fait une mise à jour sur le développement de la pièce de la Fondation. Cette pièce a pour objectif de reconnaître les donateurs qui ont fait un don important à la Fondation. Il faudra élaborer une série de lignes directrices, qui contiendront notamment la définition du terme «don important». L'idée est d'élaborer une pièce de la Fondation qu'on pourra remettre au donateur. Cette pièce sera baptisée la «pièce du défi» (en anglais :“*challenge coin*”). Lors de la réunion d'août 2014 du conseil d'administration, R. Tataryn a présenté un projet de pièce, approuvé par la firme *Awards Canada* (qui produit les médailles pour nos championnats canadiens), et il a donné son approbation à la production de la pièce.

- À la réunion de janvier 2015 du conseil d'administration, R. Tataryn a présenté les 10 pièces frappées. Les quatre conseillers de la Fondation sont Robert Tataryn, Al Wills, Ghislain Arsenault, et Don Lohnes. Ils ont couvert le coût total de la conception artistique et de la frappe de ces pièces, qui se monte à 375,00 \$, sous la forme d'un don à Tir à l'arc Canada. Quatre de ces dix pièces frappées initialement seront remises aux quatre fondateurs susmentionnés de cette initiative de la Fondation. Le conseil d'administration a décidé de remettre une pièce de la Fondation à tous les donateurs qui donnent 125,00 \$ ou plus à la Fondation canadienne de tir à l'arc. Cette règle s'applique aussi bien aux donateurs individuels qu'aux clubs (au cas où le club demanderait la pièce).

- R. Tataryn rapporte qu'un logo a été conçu et que les conseillers de la Fondation ont accepté sa conception.

- R. Tataryn rapport qu'on a produit deux grandes bannières de la Fondation, pour les déployer aux championnats canadiens. Ces bannières ont été déployées au Championnat canadien 3D organisé à Carberry la semaine dernière, et affichées dans le site du Championnat canadien de tir sur cible.

- Des dons des membres fondateurs ont couvert les coûts de conception et de production de ces bannières.

- R. Tataryn rapporte qu'un «bouton de don» sera bientôt installé sur le site Web de Tir à l'arc Canada, afin de faciliter la tâche à ceux et celles qui souhaitent faire un don à la Fondation ou à Tir à l'arc Canada.
- A. Wills fait une mise à jour sur les discussions avec le Comité olympique canadien (COC) à l'effet que la Fondation du COC administrerait et gèrerait les fonds de la Fondation canadienne de tir à l'arc. La Fondation olympique canadienne facture des frais administratifs d'environ un pour cent. Tir à l'arc Canada et le COC signeront bientôt un protocole d'entente, puis on transfèrera le montant de 140 000 \$. Étant donné le montant total actuel des fonds de la Fondation canadienne de tir à l'arc, les intérêts générés pendant un an seraient d'environ 5 500 \$. Grâce à ce partenariat avec le COC, la Fondation canadienne de tir à l'arc bénéficiera d'un meilleur rendement sur ses investissements.

11.0 Rapport des vérificateurs et états financiers vérifiés de l'exercice 2014-2015 - Robert Tataryn :

- R. Tataryn renvoie les membres et adhérents au rapport des vérificateurs qui figure dans la trousse de réunion de l'AGA de 2015 de Tir à l'arc Canada. Il demande s'il y a des questions, y répond et apporte des clarifications quand c'est nécessaire.

MOTION #AGA2015-04: Que les états financiers vérifiés et le rapport des vérificateurs pour l'exercice 2014-2015 soient approuvés.

Proposée par : R. Tataryn

Appuyée par : W. Currie

Adoptée

12.0 Nomination des vérificateurs pour l'exercice 2015-2016 (R. Tataryn)

MOTION #AGA2015-05 : Que la firme de comptables agréés *Parker Prins Lebano* soit nommée vérificatrice pour l'exercice allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.

Proposée par : R. Tataryn

Appuyée par : SAA – G. Segovia

Adoptée

13.0 Élections aux postes de membres du conseil d'administration (A. Wills, S. Ogilvie)

- S. Ogilvie rappelle aux membres que des élections doivent avoir lieu au cours de l'AGA de 2015, pour trois (3) postes d'administrateurs hors cadre et un (1) poste d'administrateur/trice représentant les athlètes. Il indique à nouveau qu'il précisait dans son courriel du 20 juillet dernier que la période de nomination pour les trois (3) postes d'administrateurs hors cadre et le (1) poste d'administrateur/trice représentant les athlètes a pris fin. Tel que requis par les règlements administratifs de Tir à l'arc Canada, S. Ogilvie doit recevoir les nominations par écrit, accompagnées de l'acceptation des candidats et de l'appui écrit de leur association provinciale ou territoriale. À la date limite, les nominations et acceptations suivantes avaient été reçues pour les candidats suivants :

- M. Allan Wills, de la British Columbia Archery Association;
- Mlle Jude Hooey, de Archery Alberta;
- Mlle Trina Snooks, de Archery New Brunswick
- Mlle Tricia Oshiro, de Archery Alberta (mise en nomination par le comité de haute performance pour le poste d'administratrice représentant les athlètes)

- S. Ogilvie indique qu'aucune autre nomination n'a été reçue dans les délais prescrits.

MOTION #AGA2015-06: Que Allan Wills, Jude Hooey et Trina Snooks soient élus par acclamation à titre d'administrateurs hors cadre du conseil d'administration de Tir à l'arc Canada;

ET

Que Tricia Oshiro soient élue par acclamation à titre d'administratrice représentant les athlètes du conseil d'administration de Tir à l'arc Canada.

Proposée par : PEIAA – D. Crawford

Appuyée par : SAA – G. Segovia

Adoptée

NOTA : Suite à une brève réunion des membres du conseil d'administration présents à Winnipeg, on a attribué aux administrateurs hors cadre susmentionnés élus par acclamation les postes suivants au sujet du conseil d'administration :

- M. Allan Wills – président et vice-président international
- Mlle Jude Hooey – vice-présidente des programmes 3D
- Mlle Trina Snooks – vice-présidente du développement

14.0 Points d'information

14.1 Championnats canadiens 3D en salle de 2016 (J. Hooey)

- J. Hooey indique les raisons pour lesquelles nous avons des difficultés à attirer des candidatures des associations provinciales et territoriales pour organiser le Championnat canadien 3D en salle. Les principales raisons sont les suivantes : i) un manque d'installations appropriées pouvant accueillir le tir à l'arc 3D; ii) il est extrêmement cher de louer des installations acceptables; et iii) les installations acceptables sont souvent très demandées pendant les mois d'hiver, et par conséquent elles ne sont pas disponibles pour accueillir du tir à l'arc 3D en salle.
 - J. Hooey précise que le comité 3D a constaté, à sa réunion du 31 juillet 2015, que le système actuellement en place de rotation de l'organisation du Championnat canadien 3D en salle ne fonctionne pas. Par conséquent, le comité 3D a adopté une motion visant à supprimer le système de rotation de l'organisation du Championnat canadien 3D, et de le remplacer par un processus d'appel d'offres, amorcé deux (2) ans avant la tenue de chaque Championnat canadien 3D en salle.
 - J. Hooey rapporte que la Saskatchewan (la SAA) devait organiser le Championnat canadien 3D en salle de 2016, Cependant, la SAA a confirmé qu'à ce jour, aucun de ses clubs n'avait indiqué son intérêt à organiser ce Championnat (pour les motifs indiqués ci-dessus). Par conséquent, il est très improbable que la SAA puisse organiser le Championnat canadien 3D en salle de 2016. La SAA conformera son intérêt dans un très proche avenir.
- NOTA** : Depuis l'AGA de 2015, la SAA a confirmé qu'elle ne va pas organiser le Championnat canadien 3D de 2016. Par conséquent, au début de l'automne 2015, Tir à l'arc Canada va faire un appel d'offre pour l'organisation du Championnat de 2016.

14.2 Championnats canadiens 3D, de tir sur cible et en campagne en plein air de 2016 -(A. Wills/S. Ogilvie)

- A. Wills confirme que l'Ontario (la OAA) va organiser le Championnat canadien 3D et de tir sur cible et en campagne en plein air de 2016.
- S. Ogilvie rapporte ce qui suit à propos du Championnat canadien en plein air de 2016 :
 - Championnat 3D en plein air : du vendredi 29 juillet au lundi 1^{er} août, à Windsor, Ontario
 - Jour de voyage : le mardi 2 août
 - Championnat de tir en campagne : les mercredi 3 et jeudi 4 août
 - Championnat de tir sur cible : du vendredi 5 au dimanche 7 août
 - Un site Web unique pour les trois championnats sera très bientôt en opération. Ce site indiquera les dates, les emplacements et toutes les informations supplémentaires. On communiquera le plus tôt possible l'URL de ce site Web.
 - Les informations au sujet de l'inscription, et tous les autres renseignements seront disponibles sur les trois championnats dès janvier 2016.

14.3 Championnats canadiens 3D en salle de 2017- (J. Hooey)

- Voir le point 14.1 de l'ordre du jour. En conséquence, Tir à l'arc Canada émettra un appel d'offres pour l'organisation du Coupe Canada 3D en salle de 2017.

14.4 Championnats canadiens 3D, de tir sur cible et en campagne en plein air de 2017- (G. Gudgeon, Tir à l'Arc Québec)

- A. Wills demande à G. Gudgeon de faire rapport sur les progrès de plans d'organisation du Championnat en plein air de 2017. G. Gudgeon indique que Sherbrooke s'est montrée intéressée à organiser les trois championnats en plein air. À ce jour, ni Sherbrooke, ni aucun autre club ou ville, n'ont encore envoyé de candidature. S. Ogilvie a demandé des informations sur le budget des précédents championnats (qui ont été fournies depuis). On vous communiquera des mises à jour du Conseil des membres dès qu'elles seront disponibles.
- R. Laprade de la AANS a demandé quand la PEIAA et l'Association de tir à l'arc du Yukon seront incluses dans le système de rotation de l'organisation des championnats canadiens.
- A. Wills répond qu'elles seront incluses dans la rotation quand on estimera qu'elles ont la capacité d'accueillir ces championnats.

14.5 Lauréat de 2015 de la bourse en mémoire de W.W. Gunter

- S. Ogilvie donne les renseignements de contexte suivants sur la bourse en mémoire de W.W. Gunter.
- La bourse est attribuée tous les ans à un ou une archer canadien(ne) âgé(e) de 15 à 20 ans, qui a représenté ou représentera le Canada à un championnat du monde ou à une compétition internationale de tir à l'arc comme les Jeux olympiques de la jeunesse, et qui prévoit poursuivre ses études au niveau postsecondaire. Ce ou cette archer doit se comporter d'une manière qui fait honneur à son sport et à son pays, et toujours faire preuve de dignité et d'esprit sportif aussi bien dans la victoire que dans la défaite.

- Tout(e) archer âgé(e) de 15 à 20 ans satisfaisant à ces critères peut se porter candidat(e). Un comité composé de membres de la famille Gunter examinera les candidatures. Les dossiers peuvent comporter une lettre de présentation, de nature autobiographique, précisant depuis combien de temps le ou la candidat(e) fait du tir à l'arc, ses objectifs en compétition internationale, sa participation aux championnats du monde, Jeux olympiques de la jeunesse ou autres compétitions internationales de tir à l'arc.
- Les demandes doivent aussi préciser les plans du ou de la candidat(e) en ce qui concerne son éducation postsecondaire. Elles doivent également inclure un court essai d'une ou deux pages expliquant ce que cela signifie pour l'athlète de représenter le Canada à des compétitions internationales. Une lettre de l'entraîneur(e) personnel(le) de l'athlète est un atout supplémentaire. Dans cette lettre l'entraîneur(e) peut décrire les capacités et les réussites de l'athlète, ainsi que la manière dont il ou elle se comporte à titre de représentant(e) de son sport, de son pays et de sa communauté.
- Toutes les décisions et leurs motifs demeurent à l'entière discrétion de la famille Gunter, et demeurent confidentiels.
- S. Ogilvie annonce et félicite le lauréat de 2015 de la bourse en mémoire de W.W. Gunter : **TYLER MURPHY** de Fredericton, NB, à qui on remet un chèque de 500,00 \$.

14.6 Lauréat(s) de Citations du président de Tir à l'arc Canada en 2015

- A. Wills annonce que Shawn Riggs, de Kitchener en Ontario, est le lauréat de la citation du président en 2015, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la préparation et à la livraison de la soumission et de la présentation au programme *À nous le podium*, ainsi que de sa participation à la table ronde des entraîneurs de Tir à l'arc Canada. A. Wills annonce que indique que S. Riggs ne peut pas être présent pour recevoir son prix parce qu'il revient tout juste du Championnat du monde où il était membre du personnel de soutien de l'équipe nationale.

14.7 Lauréat(s) de Prix de juge émérite de Tir à l'arc Canada en 2015

- A. Wills annonce qu'il n'y a pas de lauréat en 2015 pour le Prix de juge émérite de Tir à l'arc Canada.

14.8 Récipiendaire(s) des épinglettes de reconnaissance des bénévoles en 2015

- J. Hoey annonce qu'une épinglette de reconnaissance argent a été décernée à Aaron Bull à la cérémonie de clôture du Championnat canadien 3D en plein air de 2015. Aaron Bull était président du comité organisateur hôte du Championnat canadien 3D en plein air de 2015.
- A. Wills annonce que, comme d'habitude, des épinglettes de reconnaissance Argent seraient attribuées à un ou deux bénévoles membres du comité organisateur hôte du Championnat canadien de tir sur cible et en campagne de 2015. Les lauréats seront annoncés au banquet de remise des prix, le samedi 8 août 2015.
- A. Wills annonce que, mis à part ces personnes, il n'y a aucun autre lauréat en 2015.

NOTA : Les lauréats ont été Vicki et Mike Oneschuk, et Dawn et Ed Lameg, membres clés du comité organisateur hôte. Walter Potrebka, président de la ABAM, et président du comité organisateur hôte a annoncé les noms des récipiendaires et les a remerciés. Les deux lauréats ont été longuement applaudis au banquet de remise des prix.

14.9 Lauréat(s) des Prix annuels de reconnaissance de Tir à l'arc Canada de 2014 (décernés en 2015)

- A. Wills annonce les lauréats des Prix annuels de reconnaissance de Tir à l'arc Canada pour l'année 2014. Les lauréats présents reçoivent leur plaque. Les lauréats de 2014 sont les suivants :

Lauréat du prix D.M. Lovo pour une contribution exceptionnelle au tir à l'arc au Canada – BRUCE SAVAGE
 Lauréats du prix Greg Durward de bénévole de l'année – RENE & PAULINE SCHAUB
 Lauréate du prix Dorothy Lidstone d'athlète féminine de l'année – GEORCY-STÉPHANIE THIFFEAULT PICARD
 Lauréat du prix Frank Jones d'athlète masculin de l'année – CRISPIN DUENAS
 Lauréate du prix d'athlète féminine junior de l'année – BRITTANY JOHNSON
 Lauréate du prix Tom Mack d'athlète masculin junior de l'année – TYLER MURPHY & CHRISTOPHER GOLDEN
 Lauréate du prix Hank Wiseman d'entraîneur(e) de l'année – TRINA SNOOKS
 Lauréat du prix Sylvio Beauregard de juge de l'année – RANDALL JONES

- Les lauréats sont également affichés sur le site Web de Tir à l'arc Canada à l'adresse suivante : <http://www.archerycanada.ca/en/awards/1854-archery-canada-annual-awards-2015-recipient>
- La description complète des accomplissements de chacun des lauréats figure dans le rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015, voir les pages 112 à 117 du rapport annuel de Tir à l'arc Canada de 2015, sur le site Web de Tir à l'arc Canada à l'adresse suivante : <http://www.archerycanada.ca/en/annual-reports/1850-2015-annual-report>

15.0 Santé et bien-être

- A. Wills demande s'il y a des remarques de «santé et bien-être». Plusieurs sujets sont mentionnés. Ils sont résumés ci-dessous.

Coupe Fred Usher. Lucie Fillion, d'Edmonton, demande s'il serait possible à l'avenir qu'il y ait davantage d'équipes à la compétition de la Coupe Fred Usher, afin qu'il y ait davantage de concurrents et également de faire mousser l'image de cette Coupe. A. Wills indique qu'on a proposé de scinder la Coupe Fred Usher en deux compétitions, une d'arc recourbé et une d'arc à poulies, dans le but d'augmenter le nombre global de concurrents.

Prix annuels. Duncan Crawford, de Covehead à l'IPÉ, suggère qu'on prévienne les lauréats des prix qu'ils vont en recevoir, afin qu'ils puissent assister à l'AGA pour qu'on puisse leur remettre leur prix en personne. Soit Tir à l'arc Canada pourrait communiquer directement avec le ou la lauréat(e), soit Tir à l'arc Canada pourrait prévenir l'association provinciale ou territoriale qui à son tour prévient le ou la lauréat(e). Quelqu'un d'autre suggère que les prix soient remis à l'occasion du banquet annuel plutôt qu'à l'AGA, car il y aurait beaucoup plus de gens pour accorder la reconnaissance qui leur est due aux lauréats.

Planification de la relève. Maciej Karlowski, de Toronto, demande si un plan de relève est en place pour le personnel et les bénévoles. A. Wills lui répond en déclarant que le plan stratégique de Tir à l'arc Canada prévoit d'élaborer un plan de relève. Mais que malheureusement, à ce jour, aucun plan n'a encore été établi, à cause d'autres priorités concurrentes.

Modifications des règlements administratifs. Glenn Gudgeon, de St. Hubert au Québec, demande s'il y a eu des modifications aux règlements administratifs cette année. S. Ogilvie lui répond qu'aucune modification n'a été faite cette année aux règlements administratifs de Tir à l'arc Canada. Il ajoute que la clause 56 des règlements administratifs de Tir à l'arc Canada précise en détail quels changements sont autorisés et le processus d'amendement ou d'abrogation des règlements administratifs. La clause 57 des règlements administratifs traite des «modifications de structure» apportées aux statuts ou aux règlements administratifs de Tir à l'arc Canada.

NOTA : Les statuts et règlements administratifs de Tir à l'arc Canada sont affichés sur le site Web de Tir à l'arc Canada à l'adresse suivante : <http://www.archerycanada.ca/en/administration/articles-a-bylaws>

Propriété intellectuelle. Glenn Gudgeon, de St. Hubert au Québec, avertit le conseil d'administration qu'il doit s'assurer que les documents et ressources de Tir à l'arc Canada soient protégés à titre de priorité intellectuelle de Tir à l'arc Canada, et non pas de propriété d'une personne ou entité externe pouvant avoir été engagée pour rédiger le document ou élaborer la ressource. A. Wills remercie G. Gudgeon de ce conseil.

16.0 Mot de clôture du président et ajournement de la réunion (A. Wills)

- A. Wills remercie tous les membres et les autres participants présents à l'AGA. Il rappelle aux membres que le conseil des associations provinciales et territoriales se réunira après l'AGA, après une pause de dix minutes. Il demande une motion d'ajournement de l'assemblée générale annuelle de 2015 de Tir à l'arc Canada.

MOTION #AGA2015-07 : Que l'AGA de Tir à l'arc Canada de 2015 soit ajournée.		
Proposée par : AANS – R. Laprade	Appuyée par : Tir à l'arc Québec – G. Gudgeon	Adoptée

- Le président A. Wills a ajourné l'assemblée générale annuelle de 2015 de Tir à l'arc Canada à 20 h 30, le jeudi 6 août 2015.

ANNEXE 1

Rapport annuel de 2015 de l'Association de tir à l'arc de l'Île-du-Prince-Édouard(PEIAA)

L'Association de tir à l'arc de l'Île-du-Prince-Édouard (PEIAA) en est maintenant à sa troisième année officielle d'existence, et elle se porte très bien. Le nombre de nos archers augmente sans cesse, nous avons plusieurs nouveaux clubs et une présence accrue dans les écoles, ainsi que de nombreux bénévoles dévoués; et, ce qui est le plus important, c'est qu'il y a un renouveau d'intérêt pour le tir à l'arc à l'IPÉ.

Clubs:

Nous avons maintenant trois clubs, les clubs de tir à l'arc de Cass' Creek, de Miscouche, et de Central Queens. Celui de Cass' Creek continue d'être la plaque tournante des compétitions et du développement du tir à l'arc à l'IPÉ. Les clubs de Miscouche et de Central Queens sont plus axés sur le loisir, et présentent le tir à l'arc à de nouveaux adeptes.

Membres:

Nous avons presque 60 membres à temps plein, et environ 100 usagers réguliers supplémentaires. Au fur et à mesure que les gens achètent de l'équipement, tous les mois des usagers réguliers se convertissent en membres à temps plein.

PNTÉ:

Le programme national de tir à l'arc dans les écoles (PNTÉ) continue d'être un pilier du tir à l'arc à l'IPÉ. Il est maintenant mis en oeuvre dans sept (7) écoles : l'école secondaire de Souris, Souris Consolidated, Vernon River Consolidated, l'école secondaire Colonel Gray, l'école secondaire rurale de Charlottetown, l'École Evangeline, et Hernewood. Le Conseil du sport et des loisirs de la région ouest utilise aussi une trousse du PNTÉ dans sa programmation régulière. Nous avons environ 30 «instructeurs en devenir» certifiés (*BAI - Becoming an Archery Instructor*) du PNTÉ.

Tir en campagne :

Rien à signaler.

Tir à l'arc 3D :

Dans la région atlantique, un bon nombre de nos membres font du tir à l'arc 3D. Plusieurs d'entre eux vont régulièrement en faire à l'extérieur de l'île. Nous continuons à développer cet aspect du tir à l'arc à l'IPÉ, et nous espérons organiser notre première compétition 3D «officielle». Le club de Cass' Creek vient juste d'acheter 20 acres de plus à côté du terrain actuel d'opération et de tir sur cible. Ce terrain boisé conviendra très bien à l'organisation d'un nouveau parcours 3D.

Tir sur cible :

L'Association de tir à l'arc de l'IPÉ a pour objectif de présenter à tous les nouveaux archers le style olympique, qui est fondamental. En effet, selon nous, peu importe que quelqu'un souhaite faire du tir sur cible, 3D, en campagne, à l'arc recourbé, à l'arc à poulies, traditionnel, chasseur ou autre, la fondation devrait être la même, et elle devrait être enseignée de la même manière. À ce titre, nous avons une bonne participation constante à tous nos programmes. Nos archers de tir sur cible se rendent au moins une fois par mois à des séances de tir dans la région atlantique, et ils participent constamment à des compétitions de bon niveau. Nous continuons aussi à organiser plusieurs séances de tir, et il y a une bonne participation des archers locaux et des provinces voisines.

Jeux du Canada :

L'IPÉ a envoyé une équipe aux Jeux du Canada de 2015 à Prince George, CB. Les athlètes et les membres du personnel ont beaucoup apprécié leur expérience, et ils ont obtenu de bons résultats. Nous avons des participants dans 3 des 4 disciplines. Nous espérons avoir des participants dans toutes les divisions aux Jeux du Canada de 2019. Tous les athlètes ont réalisé un record personnel lors des rondes de qualification. Cela a donc été une expérience enrichissante et inspirante pour tous. Tous nos athlètes sont admissibles aux prochains Jeux du Canada, donc cela augure bien de leur développement et de leur future performance.

Entraîneurs - Agents de sécurité de terrain (AST) - Juges :

Nous n'avons toujours qu'un seul entraîneur certifié sur le plan national, mais nous avons l'intention de collaborer avec la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick pour organiser au cours de l'année civile un cours de niveau «Introduction à la compétition» du PNCE. Nous disposons maintenant de plusieurs AST qui peuvent assumer la tâche d'assurer la sécurité sur nos terrains. Nous avons l'intention de participer à un stage de juges hors de la province, et de payer pour faire venir un juge à l'île afin qu'il y dirige un stage de formation.

Association provinciale de sport :

Nous sommes maintenant reconnus comme une association provinciale sportive au sein de l'IPÉ, et à ce titre nous allons recevoir notre première subvention annuelle sportive. Nous avons déjà reçu la confirmation que nous recevrons du financement cette année. La plus grande partie de cette subvention sera consacrée aux athlètes et à la formation des officiels.

Conclusion:

Le tir à l'arc continue d'avoir des relations étroites avec la Fédération de la faune de l'IPÉ, et il doit une grande partie de ses succès à cette organisation. Nous avons aussi reçu un bon montant de subvention de la part du Fonds de conservation de la faune et du gouvernement provincial durant l'année. Cela a facilité notre croissance, en supprimant les obstacles. Mais surtout, nous avons un excellent groupe de bénévoles qui travaillent d'arrache-pied pour développer le tir à l'arc à l'Île-du-Prince-Édouard. Beaucoup de gens sont toujours prêts à aider à n'importe quelle tâche. Nous nous sommes efforcés de partager les ressources avec les autres provinces, et nous espérons que cette coopération s'intensifiera au cours des prochaines années. Étant donné que nous manquons tous de financement, il est logique que nous travaillions tous ensemble à nouer un accord de tir à l'arc des provinces de l'Atlantique. Qu'il s'agisse d'engager des entraîneurs pour venir diriger un stage, ou d'acheter un autre type de service, il est tout simplement logique de le faire ensemble. Nous allons ainsi pouvoir rentabiliser notre financement, et ce sera au bénéfice de tout le monde. Jusqu'à présent nous avons reçu des réponses très positives de la part de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, qui ont la volonté de travailler à cet objectif commun.

Veillez accepter ce rapport comme notre rapport pour l'année 2014-2015 de tir à l'arc.

Soumis respectueusement par

Duncan Q. Crawford
Président de la PEIAA

ANNEXE 2

Rapport du coordonnateur du programme des jeunes

J'ai appris le 28 août 2014 que j'avais été nommé coordonnateur du programme des jeunes. Depuis un certain temps, Tir à l'arc Canada n'avait pas de bénévole pour occuper ce poste, et les membres du CHP avaient dû ajouter cette tâche à leurs responsabilités respectives. J'ai eu beaucoup à apprendre, et j'ai encore beaucoup à apprendre.

À titre de coordonnateur du programme des jeunes ma tâche principale cette année consistait à planifier la participation du Canada au Championnat du monde de la jeunesse de 2015 qui a eu lieu à Yankton, au Dakota du sud. La première chose sur la liste était le processus de sélection de l'équipe. Avec l'aide de Scott Ogilvie, Joan McDonald et Alan Brahmst, nous avons publié un Appendice aux nouvelles politiques de sélection de l'équipe canadienne, début janvier 2015. Quelques jours avant la date limite de sélection du 30 avril, on a porté à notre attention une différence entre la liste de qualification et l'Appendice. Suite aux discussions du CHP, cet Appendice a été modifié. Manifestement, une telle révision n'a pas convenu à tous les athlètes, si bien qu'un d'entre eux a fait appel. L'audience d'appel a confirmé que le CHP avait pris la bonne décision dans les circonstances, mais elle a aussi confirmé qu'une erreur avait été commise dans la préparation de l'Appendice. Il n'y a manifestement pas eu de gagnant suite à cette audience, qui en fait n'aurait pas eu lieu si l'Appendice avait respecté les discussions du CHP.

Championnat du monde de la jeunesse

L'équipe de soutien pour le Championnat du monde de la jeunesse de Yankton, composée de Danielle Juteau comme chef d'équipe, de Trina Snooks et de moi-même comme entraîneurs, est partie pour le Dakota du sud le 6 juin, avec un contingent de 20 athlètes.

La plupart des résultats obtenus à ce Championnat correspondaient aux attentes. Peut-être que certains athlètes auraient pu avoir de meilleurs résultats, mais il a fallu conclure que nous manquions de préparation, à titre d'équipe, et aussi dans une certaine mesure à titre individuel. Cela a été particulièrement clair un jour pluvieux et froid où nous ne disposions pas de l'équipement et des vêtements adéquats.

Selon moi, à titre d'organisme national de sport, le Canada ne s'engage pas suffisamment vis-à-vis de ses athlètes. Notre financement et nos choix ne contribuent pas suffisamment pour que nous puissions soutenir adéquatement nos athlètes. Selon moi, Tir à l'arc Canada, à titre d'organisme national directeur de sport, ne consacre pas assez de ressources à ses athlètes. Nos subventions et nos choix ne contribuent pas suffisamment à soutenir adéquatement nos athlètes. Un petit exemple, mais significatif, est la situation que nous avons vécue pendant les matchs d'arc recourbé féminin. En effet, notre entraîneur a dû partager son temps entre les buttes 53 et 87 où deux de nos athlètes tiraient en même temps. Pendant ce temps, le Mexique avait trois athlètes sur les buttes 52, 53 et 55 et chacune de ces concurrentes bénéficiaient d'un entraîneur personnel pour son match.

Cela fait du Canada une nation de spectateurs plutôt qu'une équipe d'acteurs. Il faudra résoudre ce problème dans un proche avenir, et nous allons devoir élaborer un plan pour nous aider à obtenir de meilleurs résultats, et surtout à aider nos jeunes athlètes à prouver qu'ils peuvent être des gagnants, tant sur le plan individuel, que sur le plan de l'équipe. Nous devons arrêter de «regarder passer le train» dans l'espoir que des athlètes talentueux émergeront éventuellement, et au contraire préparer et guider nos jeunes afin qu'ils puissent exceller. C'est la tâche que je me propose d'accomplir, alors que nous nous préparons pour le CMJWA de 2017 qui aura lieu à Buenos Aires, en Argentine.

Soumis respectueusement par,

Marc Gagnon
coordonnateur du programme des jeunes